

Le Rév. M. Thomas Bérubé, licencié en théologie, curé de St-Simon, fera le sermon le jour de la fête de sainte Anne.

FAVEUR OBTENUE.

M. le Rédacteur,

Une de mes paroissiennes, empêchée de marcher pendant plusieurs mois par un violent mal de jambes contracté dans une chute, obtint par l'entremise de sainte Anne une guérison que les hommes de l'art lui déclarraient être physiquement impossible. Elle vous prie de vouloir bien publier cette faveur dans le *Messager*, comme elle avait promis de le faire pour la plus grande gloire de sainte Anne et l'extension de son culte.

Votre tout dévoué serviteur,

A. P. BÉRUBÉ, Ptre.

SS. Anges de Cascapédiac,

10 juin 1884.

NOUVELLES DU DIOCÈSE.

Le 20 juin a eu lieu la sortie des élèves du Petit-Séminaire, et le lendemain celles des élèves du pensionnat des Sœurs de la Charité.

Le 21, les peintres qui ont décoré l'église de Sainte-Anne de la Pointe-au-Père, ont donné dans la grande salle du Petit-Séminaire une séance dramatique et musicale au profit de l'œuvre du pèlerinage.